

LIGER BOCAGE

Plantation de haies



CE PROJET EST FINANCÉ PAR LE PLAN DE RELANCE, LA RÉGION ET LE FONDS
EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.

L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.

2014-2020 prolongé

Un concours financier du FEADER et de la Région des Pays de la Loire est accordé à Cholet Agglomération dans le cadre du dispositif LIGER BOCAGE qui subventionne les plantations de haies sur le périmètre des aires d'alimentation des captages de Ribou et de la Rucette.

Plantations de haies 2023 :

- coût éligible des plantations, du regarnissage et des frais généraux	= 49 213,36 €
- subvention Région des Pays de la Loire, notifiée	= 12 482,05 €
- subvention de l'Union Européenne (fonds FEADER), notifiée	= 14 075,50 €

Plantations de haies 2024 :

- coût éligible des plantations, du regarnissage et des frais généraux	= 55 994,46 €
- subvention Région des Pays de la Loire, notifiée	= 15 234,56 €
- subvention de l'Union Européenne (fonds FEADER), notifiée	= 17 179,39 €